

Travailler autrement, un dossier de l'APEC

Les CDI à temps plein se font plus rares, c'est peut être le moment de réfléchir à d'autres solutions : Création d'entreprise, intérim, portage salarial...

L'Apec a publié récemment sur son site Internet un dossier intitulé : Travailler autrement, qui recense un certain nombre de possibilités alternatives

Pour consulter le dossier sur le site de l'APEC, [cliquer ICI](#)